

PETITE ENFANCE

Ouverture
de la nouvelle
Maison de l'enfant
Maria-Montessori (p.7)

quetigny.fr

RESTAURATION

« Quetign'eat », future table
du Cœur de ville (p.9)

VIOLENCES CONJUGALES

Quetigny brise le silence
(p.11)

LA PASSERELLE

Un projet social
partagé (p.15)



N° 202

Les lycéens IMEI d'Hippolyte Fontaine ont réparé le mécanisme de l'automate « la Marche du temps »



au quotidien

4 Campagne de recensement du 16 janvier au 15 février 2020, présentation au drapeau de la 6^e Cie de gendarmerie, parcours découverte urbanistique de l'œuvre de Paul Joly-Delvalat, retour sur la 4^e édition du grand marché bio, comment soutenir le Référendum d'Initiative Partagée Aéroport de Paris, projet d'habitat participatif

actualités

- 6 Urbanisme : la Ville va acquérir le site de l'ex-Enita
- 7 Ouverture et portes ouvertes du tout nouveau multi-accueil Maria-Montessori
- 8 Cœur de ville : l'arrière place bientôt finalisée
- 9 Le futur restaurant brasserie vu par son propriétaire David Ranson

dans les quartiers

- 10 Les travaux près de chez vous

dossier

- 11 Violences faites aux femmes : Quetigny brise le silence

associations

- 14 Quetigny a fêté les 30 ans du jumelage tripartite Bous - Koulikoro - Quetigny
- 15 Centre social La Passerelle : une première année dans ses locaux

culture

- 16 La bibliothèque au fil de l'eau
- 17 Les suédois Blønd and Blønd and Blønd revisitent la chanson française

ville pratique

- 18 Tribune libre
- 19 Les permanences de Château Services
- 20 DMP : le carnet de santé numérique décrypté
- 22 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, opération petit déjeuner en novembre avec trisomie 21, action culturelle et langue française avec la Croix-Rouge, reprise des concessions funéraires

« Vivre à Quetigny-Magazine »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.
Photogravure, impression : Inore Groupe
Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 4^e trimestre 2019

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr

Vivre à quetigny

30 ans d'amitié et de solidarité

Aujourd'hui, des hommes construisent des murs, dressent des barbelés, inondent les réseaux sociaux et les médias de leurs discours de haine et d'intolérance.

Aujourd'hui, nos pays sont la proie d'actes de terrorisme qui frappent aveuglément et sauvagement au nom d'idéologies mortifères et sanguinaires.

Il s'agit encore et toujours de la même haine aveugle, de la même détestation de l'autre parce que différent, parce que libre.

Cela fait 30 ans que la ville allemande de Bous a rejoint le jumelage qui liait déjà Quetigny à la ville malienne de Koulikoro depuis 1986.

Depuis l'origine, ce jumelage a été fondé sur un principe puissant qui guide l'engagement de tous ses participants quels qu'ils soient : ce principe c'est l'espoir d'un monde meilleur, la croyance que nous pouvons bâtir une société plus juste et plus fraternelle parce que nous considérons que les femmes et les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit.

Nous avons eu la joie d'accueillir pendant dix jours à Quetigny une importante délégation venue de Koulikoro et conduite par son maire Eli Diarra. Les moments d'échanges, de réflexion et de partage ont été enrichissants et émouvants.

Nous avons également profité du 30^e anniversaire pour organiser des festivités, d'abord à Quetigny puis à Bous où nous avons reçu un accueil chaleureux.

Nous ne devons pas minimiser l'importance de ce moment de retrouvailles et de célébration, ni sous-estimer la force symbolique et la portée universelle du jumelage-coopération qui lie Quetigny, Koulikoro, Bous et leurs habitants depuis tant et tant d'années.

Rappelons-nous ce que nos pays ont vécu il n'y a pas si longtemps, au siècle passé, ce que nos peuples ont enduré durant les deux guerres mondiales et pendant la colonisation. Bien du chemin a été parcouru depuis.

Etre réunis ensemble, aujourd'hui, d'égal à égal, main dans la main, unis dans la paix et dans le respect mutuel, c'est le signe de ce que l'humanité peut offrir de plus beau.

Aussi, il est de notre devoir de continuer ce combat pour la fraternité entre les peuples, pour la solidarité envers les plus fragiles, pour le respect mutuel et pour la reconnaissance réciproque.

C'est à la fois faire honneur à l'engagement de nos prédécesseurs, je pense aux fondateurs du jumelage Hervé Vouillot, Jean-Marc Dembélé et Eric Wentz, mais c'est aussi et surtout penser aux générations futures et à leur bien-être.

Certains font des murs, nous construisons des ponts. D'autres rejettent la différence, nous la défendons et nous l'exaltons. Certains attaquent la culture et la liberté, nous les soutenons de toutes nos forces.

Longue vie au jumelage et à l'amitié entre nos trois villes Koulikoro, Bous et Quetigny.

Rémi Détang
Maire de Quetigny

Recensement de la population

DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020



Comme tous les 5 ans en partenariat avec la commune, l'Insee effectuera du 16 janvier au 15 février 2020 le recensement exhaustif de la population quetignoise. Au-delà de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire communal quelles que soient leur origine et leur nationalité, le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes, professions...) et les logements, permet de comprendre les évolutions démographiques passées et de se projeter dans l'avenir en terme d'action publique.

Comment ça marche pour moi ?

Vous recevrez un courrier de la mairie, puis un agent recenseur se présentera chez vous muni d'une carte tricolore. Pour effectuer cet acte simple, il vous expliquera la démarche à suivre pour répondre soit par internet, soit sur documents papier. Dans le premier cas, il vous remettra une notice avec vos codes personnels pour vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr. Dans le second cas, il vous remettra des documents papier (feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement), puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer. A noter que ce geste civique utile à tous est obligatoire et que vos informations personnelles sont protégées et utilisées uniquement par l'Insee, seul organisme habilité à la gestion des questionnaires. A suivre. ✨

6^e Compagnie de l'école de Gendarmerie

CEREMONIE DE PRESENTATION AU DRAPEAU

Parrainée par la Ville de Quetigny depuis 2018, la 6^e Compagnie de l'école de gendarmerie a défilé à nouveau à Quetigny en septembre dernier. Incorporés depuis 2 mois, les 120 élèves gendarmes de la 18^e promotion de la 6^e Compagnie ont effectué une présentation au drapeau sur la place Abbé-Picard en présence des autorités militaires, du Maire de Quetigny et de ses adjoints ainsi que des écoliers quetignois. « Cette cérémonie solennelle est l'occasion d'un échange républicain avec la population mais aussi de rappeler notre lien étroit avec la gendarmerie dans la recherche de la tranquillité et de la sécurité publique auxquelles chacun a droit sur notre territoire » a souligné le 1^{er} adjoint au Maire délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.

4 classes des écoles élémentaires des Cèdres et



des Aiguisons ont été invitées à assister à cette manifestation patriotique empreinte de valeurs de la République. Comme l'an dernier, ces écoliers seront accueillis au printemps sur la base de Longvic pour participer à une journée d'animations avec au programme une découverte ludique des missions des gendarmes, des ateliers parcours sportif olympique, séances de tirs et de paintball, brigade cynophile... Une journée découverte conclue par des diplômes et récompenses. A suivre. ✨

Parcours découverte

L'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE PAUL JOLY-DELVALAT DEVOILEE A QUETIGNY

Après la venue exceptionnelle de l'architecte paysagiste, coloriste, plasticien et urbaniste Bernard Lassus en juin dernier qui fut le grand artisan de la coloration des façades d'immeubles collectifs de Quetigny de 1965 à 1985, la Ville a poursuivi son cycle « Mémoire architecturale de Quetigny » avec un parcours découverte consacré à l'architecte Paul Joly-Delvalat. Organisé le 10 septembre dernier par la CAUE de Côte-d'Or (Conseil d'architecture, urbanisme et de l'environnement), ce parcours commenté par l'architecte Pierre Lance et par le 1^{er} adjoint au Maire a permis à une trentaine de participants de (re)découvrir l'œuvre de l'architecte Paul Joly-Delvalat qui a marqué de son empreinte plusieurs quartiers de



Quetigny à partir de 1964. A cette époque, la ville nouvelle se dessine avec la volonté municipale de maîtriser totalement le devenir de son territoire. L'évolution urbaine de Quetigny sera ponctuée de programmes de construction d'habitats individuel et collectif dont certains ont été conçu par l'architecte dijonnais Paul Joly-Delvalat. Ainsi il conçut les programmes *Lotissement du Château* (1964) constitué de 54 pavillons situés rue des Vignes et boulevard de la Motte, les trois immeubles DATAR (1967-1971) situés en centre-ville, les résidences *Le Château, Arc-en-ciel* et *Les Saules* (1971-1974) comprenant 108 logements bordant l'avenue du Château et le quartier *Quetignerot* (1973-1976) intégrant 282 logements situés entre le Cours Sully, l'avenue de Bourgogne et le boulevard des Herbues. A noter qu'un film de cette visite commentée a été réalisé et sera prochainement disponible sur la chaîne YouTube « Ville de quetigny ». ✨

Grand Marché bio

110 ETALS A SUCCES POUR LA 4^E EDITION

La Place centrale Roger-Rémond a connu une belle affluence le 21 septembre dernier à l'occasion de la 4^e édition du Grand marché bio de Quetigny. Organisé par la Ville et ses partenaires (1) en partenariat avec Dijon métropole dans le cadre de la fête de la gastronomie, il est désormais bien ancré dans les rendez-vous importants du bio en Bourgogne Franche-Comté et apprécié tant des visiteurs venus par milliers que des producteurs régionaux qui proposent une grande variété de produits frais. Deux nouveautés ont ponctué cette 4^e édition avec un espace zéro déchet (Dijon métropole) qui présentait des alternatives aux plastiques et autres produits jetables (vente et ateliers) et une oasis des possibles animée par un collectif « tiers lieu associatif » offrant des services associatifs et solidaires. Bref un succès qui ne se dément pas pour cette manifestation agrémentée d'animations culturelles et culinaires qui invitent à l'échange et à la rencontre. Place désormais au p'tit marché bio au centre-ville organisé tous les 3^e samedis du mois. Prochaines dates : samedis 16 novembre et 21 décembre de 9h à 13h, place centrale Roger-Rémond. ✨



(1)- Manifestation co-organisée avec l'association les Jardiniers, la Croix-Rouge Pré vert.

Référendum d'initiative partagée Aéroport de Paris

COMMENT LE SOUTENIR ?

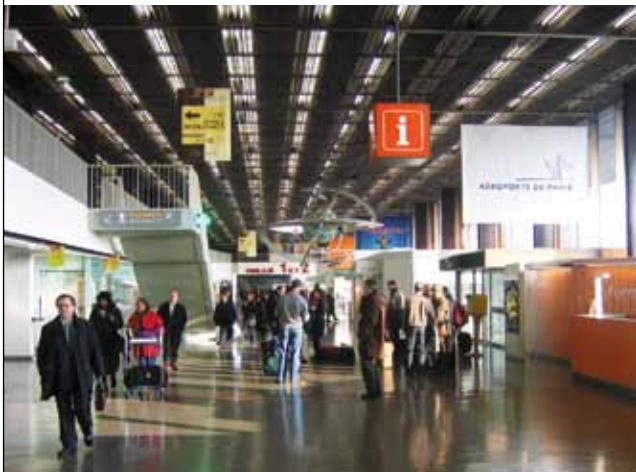


Photo X

En avril dernier, 248 parlementaires, issus de tous bords, ont obtenu que soit engagée une proposition de Référendum d'Initiative Partagée (RIP) sur la question de la privatisation totale du groupe ADP (Aéroports de Paris) dans lequel l'Etat français est l'actionnaire majoritaire. L'objectif est d'en empêcher la privatisation qui avait été votée un mois plus tôt par l'Assemblée nationale. Pour que le processus continue, 4.7 millions de soutiens de citoyens et citoyennes inscrits sur les listes électorales (soit 10% du corps électoral en France), sont nécessaires d'ici le 12 mars 2020. Suite à une présentation de la gauche alternative et solidaire, le Conseil municipal de Quetigny a voté à l'unanimité un vœu de soutien au référendum d'initiative partagée le 17 septembre dernier considérant l'import-

tance de l'enjeu pour protéger un service public stratégique créateur d'emplois et de dividendes pour l'Etat et pour participer à une initiative démocratique inédite.

Comment soutenir le texte ?

Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de la commune pour soutenir le texte soit par voie électronique ou sur papier :

- par internet, en signant sur le site « <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> »
- via un formulaire papier à déposer au guichet de la Mairie de Chevigny-Saint-Sauveur qui est mandatée pour enregistrer votre soutien.

Plus d'infos sur : service-public.fr ✨

Projet d'habitat participatif

ETOFFER LE GROUPE DE TRAVAIL

Un projet d'habitat participatif est en germe à Quetigny autour d'un travail de réflexion engagé par un groupe d'habitants (Voir VAQ N°201). Suite à trois réunions publiques présentant les grandes lignes de ce mode d'habitat communautaire, un manifeste d'intérêt via un questionnaire en ligne <https://forms.gle/y9YuoZu6rHiu5gMm9> a récemment été publié pour créer une dynamique autour de ce projet et permettre à de nouvelles personnes intéressées de rejoindre le groupe de travail. A suivre... ✨

Ex-Enita

La Ville rachète le site

Fidèle à son principe de maîtrise foncière, la Ville, via une convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier Local (EPFL), va acquérir le site de l'ex-Enita (1) pour un montant de 1 million d'euros. Il était important pour la Ville de maîtriser le devenir de cette parcelle de 16 000 m² située à proximité du centre-ville. L'enjeu est de garantir, dans le futur, le choix d'un projet qualitatif sur ce secteur. En effet, sans intervention de la Municipalité, le risque était grand de voir cet espace idéalement situé, voué à



la convoitise de promoteurs immobiliers non soumis aux exigences des projets municipaux. L'acquisition de ce site inoccupé depuis plusieurs années a fait l'objet de longues négociations entre la Ville et les services de l'État, propriétaire de l'ensemble immobilier. Le prix de vente initial de 1 500 000€ a été ramené à 1 050 000€ en raison des coûts estimatifs importants de désamiantage et de démolition des bâtiments. Une première étape importante pour la Municipalité qui entrevoit sur « ce beau terrain, un beau projet ». Elle milite actuellement pour l'accueil d'une grande école d'ingénieurs ou tout autre projet similaire d'équipement d'envergure métropolitaine sur le site. A noter que ce site sera prochainement sécurisé. ✨

(1) – école nationale des ingénieurs et techniciens agricoles

*Actions éducatives*

Accompagner la réussite scolaire

Echanges avec la communauté éducative et émergence de nouveaux projets ont ponctué ce début d'année scolaire.

La rentrée scolaire s'est déroulée sans ombre au tableau en septembre dernier pour 767 enfants (278 en maternelles et 489 en élémentaires). Malgré une baisse d'effectifs due à la fermeture de deux classes cette année au groupe scolaire des Huches (maternelle et élémentaire), c'est une nouvelle année studieuse qui s'avance pour les enfants et les équipes pédagogiques. Afin de permettre les meilleures conditions d'enseignements



pour les enfants comme pour les professeurs des écoles et les personnels, la Ville agit tout au long de l'année pour effectuer des travaux de rénovation et d'entre-

tien du patrimoine scolaire telle la réhabilitation complète sur 4 ans de la maternelle des Aiguisons et investit dans des équipements novateurs (1) pour soutenir l'action des équipes éducatives. Acteurs éducatifs (2) qui, comme chaque début d'année scolaire, ont été conviés à un temps convivial d'échange par la Municipalité accompagnée de l'inspectrice de circonscription. L'occasion de réaffirmer une volonté municipale de soutien et de mobilisation pour permettre à chaque élève un parcours éducatif de qualité. Cette année encore, deux projets d'école seront soutenus par la Ville avec l'organisation de séjours en Auvergne pour 2 classes élémentaires des Aiguisons et à la montagne pour deux classes élémentaires Les Huches François-Mitterrand. ✨

(1) – installation de tableaux blancs interactifs dans toutes les classes élémentaires

(2) – professeurs des écoles, Atsem, personnels municipaux et de l'Éducation nationale

Petite enfance

La nouvelle **Maison de l'enfant Maria-Montessori** ouvre ses portes

Agir au présent pour l'avenir afin de soutenir une dynamique de parcours éducatif de qualité, c'est aussi permettre l'accueil des tout-petits dans un espace adapté, bien pensé et construit de manière responsable et raisonné.

D'un coût de 2.9 millions d'euros soutenu financièrement par la CAF, ce nouvel équipement se conjugue avec un nouveau projet d'établissement. Celui-ci s'appuie sur l'investissement d'une équipe de professionnelles très motivées pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux tout-petits et à leurs familles. Seule structure petite enfance de Côte-d'Or à être dotée d'une cuisine alimentée en produits frais par un maraîcher local, la nouvelle Maison de l'enfant Maria-Montessori dispose toujours de 48 places. Nous vous attendons nombreuses et nombreux samedi 16 novembre de 14h à 17h aux portes ouvertes de cet équipement pour découvrir le nouveau paradis des tout-petits.



PORTES OUVERTES

Visites guidées pour découvrir
le nouvel équipement
petite enfance
située 8 rue de l'Espace

**samedi 16 novembre
de 14h à 17h**

ENTRÉE LIBRE

NOUVELLE ETAPE POUR LE CŒUR DE VILLE !

D'ici à la fin de l'année, la rénovation de la place arrière du cœur de ville sera totalement achevée avec les réalisations des dernières finitions. La place centrale Roger-Rémond poursuit sa mutation avec l'accueil de nouvelles constructions (commerce et logements).



Fin de la rénovation de la place arrière

Les dernières finitions sont apportées avec la remise en état des entrées n° 14 et 17 des immeubles qui intégreront une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux seront complétés par la finition du revêtement de l'allée en pavé et béton désactivé et par de nouvelles plantations entre la Maison du projet (ancien PMU) et le commerce Toutou Palace. Sans oublier, l'espace vert central qui bénéficiera prochainement d'un engazonnement définitif. Enfin la statue « la Marche du temps » fera son grand retour sur la place arrière à l'occasion des illuminations de Noël. Une statue rénovée durant plusieurs mois par des lycéens du Lycée Hippolyte Fontaine avec la remise en état des mécanismes de l'automate et de l'horloge désormais silencieux



Finitions et travaux de construction sur la place avant

Des compléments de plantations sont réalisés sur la place centrale Roger-Rémond avec l'installation de 3 pots géants, les plantations d'iris et de mélanges fleuris au pied des arbres et la mise en terre de cépées (arbres multi troncs) sur l'axe majeur en direction du nouveau multi-accueil Maria-Montessori. Par ailleurs, le réseau de fibre optique desservant le multi-accueil Maria-Montessori et le système de vidéo protection sur la rive nord de l'avenue du Château continuent de se déployer.

Côté constructions, après les travaux de terrassement, l'élévation des murs du futur restaurant brasserie se poursuit sur la parcelle située entre l'avenue du Château et le petit parking de Casino. Réalisée par la Splaad, opérateur du projet Cœur de ville, la coque du bâtiment sera livrée fin novembre au restaurateur qui prévoit plusieurs mois de travaux pour son aménagement intérieur (voir page 9). Par ailleurs, la construction d'un immeuble de 40 logements de CDC Habitat devrait débuter au premier semestre 2020 sur l'espace situé à l'angle des avenues du Château et du 8 mai 1945. Reconstituant l'offre de logement à loyer modéré suite à la démolition de la manivelle rue des Huches, ce programme d'habitat est particulièrement novateur en intégrant 8 logements adaptés pour les personnes handicapées. A suivre.



Mutation progressive des cellules commerciales

Soucieuse de maîtriser le devenir des cellules situées en fond de place, la Ville s'est engagée à faciliter l'installation de professions médicales et paramédicales dans ce secteur. Deux cellules commerciales situées au 13 et au 17 de la place centrale Roger-Rémond ont ainsi trouvé acquéreurs pour des activités de kinésithérapie et de pédicure-podologue. S'inscrivant pleinement dans le projet Cœur de ville, cette opération permet de pérenniser des services de santé de proximité pour les Quetignois.

Par ailleurs, les travaux d'extension et d'aménagement des locaux complémentaires du centre ophtalmologique du Dr Mettey s'achèvent au 3^{ème} place centrale pour accueillir à terme dans de bonnes conditions un confrère qui pérennisera et développera l'activité médicale portant la fréquentation de 25 000 à 40 000 patients par an.

David Ranson, restaurateur

La brasserie « Quetign'eat » bientôt au menu du cœur de ville

Propriétaire depuis 12 ans du restaurant « L'Embargo » à Nuits-Saint-Georges, le restaurateur David Ranson se lance un nouveau défi à Quetigny en ouvrant dans les prochains mois un restaurant brasserie « Quetign'eat » au cœur de ville sur la Place Centrale Roger-Rémond. Rencontre avec ce restaurateur qui a le goût d'entreprendre chevillé au corps.

Quelles sont les raisons qui ont conduit à votre implantation sur Quetigny ?

« Je connais bien cette ville car j'y ai de nombreuses connaissances. C'est une ville qui bouge comme en témoigne le projet qui est mené au cœur de ville avec la construction d'équipements comme la future médiathèque 3^e lieu et de futurs logements. Avec le tram à proximité, je suis convaincu du fort potentiel de l'emplacement pour l'installation d'un restaurant brasserie tel que je le conçois. Après 12 ans derrière les fourneaux à Nuits-Saint-Georges, j'avais envie de relever un nouveau challenge, d'entreprendre la réalisation d'un projet de A à Z en y ajoutant tous les ingrédients qui me correspondent ».

Quels seront les principaux atouts de ce futur restaurant brasserie ?

« La proximité, la qualité d'accueil et les produits frais. Nous ouvrirons le midi et le soir 6 jours sur 7 sauf le dimanche avec des menus du jour le midi à prix attractifs (12 à 14 euros) et des menus à la carte le soir. Nous tablons sur 80 couverts par jour. Sur une surface de 220m², l'établissement disposera d'une salle de restaurant de 90m², d'un bar (après-midi et soir) et d'une terrasse. Pour les pauses déjeuners express, nous avons prévu un sas de commande sur le côté du bâtiment pour les plats à emporter (pâtes, crêpes, pizzas). Sitôt la structure réalisée (1), j'investirai près de 300 000€ pour l'aménagement intérieur avec une



cuisine neuve, du mobilier design, des murs habillés de bois brut et de grandes baies vitrées qui donneront une ambiance cosy à l'ensemble. 5 à 6 emplois seront créés à Quetigny. Une partie de l'équipe de Nuits-Saint-Georges participe à l'aventure. Elle sera complétée par le recrutement d'apprentis en cuisine et en salle ».

Quelle cuisine allez-vous proposer ?

« Chez moi, la clientèle trouvera une cuisine authentique. Je mise avant tout sur les produits frais et locaux pour la confection de plats « maison ». J'apprécie de collaborer et de faire travailler des producteurs locaux que je connais y compris pour la carte des vins pour laquelle je dispose d'un très bon réseau sur la côte de Nuits. Nous proposerons des grillades, des salades, des tartines (bruschettas), des spécialités bourguignonnes dont les fameux œufs meurettes à l'époisses sans oublier des pizzas et des galettes bretonnes. Et pour les en-cas de l'après-midi, des crêpes seront proposées au bar. Notre identité est basée sur la proximité aussi bien au niveau des produits que de la relation clientèle. Une manière de se démarquer qui sera renforcée par l'organisation régulière de soirées cabaret ou musicales ». ✨

(1) – Structure réalisée actuellement par la Splaad, l'opérateur du projet Cœur de Ville et livrée fin novembre.



Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville.

La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Équipement

UNE NOUVELLE TRIBUNE POUR LA SALLE MENDÈS-FRANCE



Qui n'a pas pris place une fois dans les tribunes de la salle Mendès-France pour assister à un spectacle, une conférence ou autres réunions publiques ? Après 40 ans de service, la tribune de la salle Mendès-France fera peau neuve avec son complet renouvellement d'ici à la fin de l'année. Si elle conserve le même nombre de sièges (216 places), la nouvelle tribune offrira un meilleur confort d'assises avec des sièges et accoudoirs en tissus de couleurs grises et rouges et une plus grande fonctionnalité de mise en place (mode déplié ou replié) nécessitant moins de personnel pour configurer la salle en fonction des manifestations proposées. Avec cette tribune new-look promettant au public d'excellentes conditions de confort, la salle Mendès-France se met au niveau des autres salles de l'agglomération dijonnaise. Coût de l'opération : 200 000€ TTC.



Avenue du 8 mai 1945

RENOUVELLEMENT DE L'ALIGNEMENT DES ARBRES



En raison d'un état sanitaire présentant des signes de vieillissement important et jugé dangereux pour les promeneurs par un rapport d'expertise, la cinquantaine de peupliers d'Italie bordant l'avenue du 8 mai 1945 en direction du stade sera entièrement renouvelée. Engagée par les services de Dijon métropole, cette opération s'échelonne sur une période de 3 ans. Déjà une quinzaine de ces grands arbres ont été coupés en septembre dernier dégageant une nouvelle perspective paysagère sur le parc des Cèdres. A l'issue de ces 3 phases de suppression, une replantation complète de l'alignement est prévue en 2021 avec des essences d'arbres plus adaptées au changement climatique.

Avenues du Cromois et du 19 mars 1962

CRÉATION D'UN TROTTOIR



Suite à plusieurs demandes formulées par des habitants lors des réunions de quartiers, il a été engagé la création en enrobé d'un trottoir de 2 mètres de large sur les mails des avenues du Cromois et du 19 mars 1962 pour faciliter notamment la circulation des

poussettes, fauteuils roulants et piétons. Réalisé par Dijon métropole, ce trottoir dont les travaux viennent de débiter s'étendra le long du mail du rond-point Nelson-Mandela jusqu'à la rue de Koulikoro.

Coût de l'opération : 120 000€ TTC.

Équipements

GARAGES À VÉLO

Dans le cadre des actions développées par l'Agenda21 local France visant à améliorer l'accessibilité à vélo aux équipements publics, des garages à vélo sont installés progressivement. Après celui de salle municipale de la Fontaine aux jardins, d'autres seront mis en place d'ici décembre à Château Services, salle Nelson-Mandela et à l'espace Mendès-France (complément). Réalisés en régie par les services municipaux, ces travaux sont effectués avec des matériaux récupérés.



DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre de la poursuite de la rénovation intérieure de l'école Nelson-Mandela effectuée en régie par les services municipaux, la rénovation d'un coin bibliothèque est en cours de réalisation dans le hall pour un coût à hauteur de : 1 100€. Par ailleurs, la création de jardins potagers se poursuit avec la fourniture de bacs à la demande de l'école élémentaire Fontaine-aux-Jardins et du périscolaire. Ces petits coins de jardins seront « bichonnés » par les enfants avec l'objectif d'une sensibilisation au développement durable. Enfin dans le cadre de l'entretien des portails des écoles, des réfections de peinture sont régulièrement effectuées avec, selon la configuration des lieux, l'application d'une couleur gris sablé en cohérence avec le mobilier urbain de la ville.



Lutte contre les violences faites aux femmes

Quetigny veut briser le silence

Chaque année en France, 225 000 femmes sont victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au sein du couple. Tous les 3 jours en France, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint. 2019 enregistre déjà le triste record de 120 féminicides à ce jour. Et ce, jusqu'à il y a peu, dans un silence assourdissant de la société toute entière. Face à l'ampleur de l'horreur des féminicides et des coups meurtriers portés contre les femmes dénoncées depuis de nombreuses années par les associations, une prise de conscience collective convainc les pouvoirs publics de dégager les moyens pour endiguer ce fléau et protéger les victimes. Hissé au rang de priorité gouvernementale avec notamment le 5^e plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) et tout récemment le Grenelle contre les violences conjugales, la lutte contre les violences faites aux femmes mobilisent plus que jamais l'Etat, les collectivités locales aux côtés des partenaires associatifs, organismes sociaux... Un engagement qui se traduit également à Quetigny dans le cadre de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Ainsi, la participation de la Ville au protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences conjugales réunissant 26 partenaires se concrétisera dans la ville par l'organisation d'animations destinées à sensibiliser le grand public du 25 au 29 novembre prochain. A l'issue de cette semaine, Quetigny expérimentera un nouveau dispositif pour protéger les femmes victimes.

Violences intrafamiliales

Quetigny s'engage contre les violences faites aux femmes

Impliquée depuis plusieurs années dans la lutte contre les violences conjugales et les violences faites aux femmes avec une série d'actions inscrite dans les priorités du Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance, la Ville porte une initiative qui vise à compléter et amplifier l'effort collectif face à ce fléau qui prend de l'ampleur. En synergie avec ses partenaires (1), elle engage l'expérimentation d'un dispositif d'accompagnement des victimes, des actions de prévention en direction des jeunes et organise un temps fort d'animations du 25 au 29 novembre afin de sensibiliser le grand public.

Contrairement aux idées reçues, cette violence faite aux femmes concerne tous les âges et tous les milieux et peut prendre des formes très diverses, même invisibles. Cette violence peut avoir lieu au domicile mais aussi sur le lieu de travail. Quetigny a d'ailleurs été marquée par un féminicide en 2007 où une jeune femme a succombé aux coups mortels de son ex conjoint sur son lieu de travail dans une enseigne de la zone commerciale. Un drame qui, à l'époque, avait suscité l'émoi et l'indignation dans toute la ville.

Développer une synergie d'actions des acteurs

Face à ce fléau, la Ville oeuvre depuis plusieurs années pour l'efficacité d'un travail commun avec l'ensemble des partenaires confrontés à des situations de violences intrafamiliales. Depuis 2017, le Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance inscrit un axe stratégique de prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et d'aide aux victimes. Ainsi, chaque situation observée est partagée tous les mois avec les acteurs de terrain oeuvrant sur différents champs : accueil, écoute, hébergement, accès aux droits... pour une meilleure compréhension des situations et un accompagnement plus efficace des victimes. Il en va de même, depuis peu, au niveau départemental dans le cadre du protocole de prévention des violences faites aux femmes qui réunit 26 partenaires dont la Ville de Quetigny. Il est à noter qu'en terme de moyens, le « fond Catherine » d'1 millions d'euros contre les féminicides vient d'être lancé par le gouvernement. Un engagement financier attribué à trois régions test: Bourgogne-Franche-Comté, Pays de Loire et Nord.

Aller plus loin avec l'opération tranquillité familles

Partant du principe que la Ville pouvait contribuer davantage à la lutte contre les violences faites aux femmes, un dispositif de sécurisation du quotidien des victimes a été imaginé par la Police municipale et vient d'être mis en place. A l'instar de l'opération «Tranquillité vacances», l'opération «Tranquillité familles» propose un protocole

personnalisé de sécurisation dont les modalités sont définies avec la victime d'un conjoint violent. Cette surveillance qui peut prendre différentes formes (appels téléphoniques réguliers, visites à domicile ou sur le lieu de travail) vise à un retour progressif à la tranquillité et à la sérénité des victimes et à dissuader l'auteur d'une récurrence de violence par une présence policière qui se veut dissuasive. Pour la policière municipale en charge de ce dossier: « on expérimente un nouvel outil d'accompagnement qui vient en complément de l'action des forces de l'ordre et des associations qui font un travail remarquable d'accompagnement et de soutien aux victimes. Il faut bien comprendre que ces dernières ne sont pas équipées pour ce type de sécurisation quotidienne. Ce nouveau dispositif qui sera évalué est plutôt bien accueilli par les partenaires ».

Un projet de prévention en germe dans les établissements scolaires

Chacun le sait, l'adolescence est une période clef où les identités se forment, où les normes sociales de genre sont fortes et où l'une des sources importantes d'informations à cet âge est internet avec son lot de dérives, stéréotypes et fausses images virtuelles. C'est pourquoi, la Ville envisage de proposer à ces jeunes un espace de dialogue sous la forme d'un théâtre forum afin d'effectuer un travail autour de valeurs de respect dans les relations amoureuses et entre les sexes, de comprendre les incidences du sexisme quotidien, de leur permettre d'identifier les situations de violence dans le couple ainsi que les lieux ressources et



les possibilités de soutien en cas de violence conjugale.

Une semaine d'animations pour briser le silence

Afin d'inspirer une prise de conscience collective et de sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques de violences conjugales bien souvent ignorées, la Ville et ses partenaires ont imaginé des temps artistiques qui investiront les lieux publics quetignois durant une semaine à Quetigny (voir ci-contre). La Ville fait ainsi le choix fort d'une démarche culturelle et artistique multiforme (2) comme vecteur de sensibilisation afin que tous ensemble - collectivités, institutions, forces de l'ordre, Justice, associations, habitants - nous agissions avec force et efficacité dans la lutte contre les violences conjugales.

(1) - Gendarmerie, Préfecture de Côte-d'Or, Conseil départemental, Dijon métropole, Solidarité 21, CIDFF21, France victime21, CAF21...

(2) - L'Escalier cie théâtrale, la cie Taxi Brousse, cie Entropie, centre social La Passerelle,, Reahvi...

Une semaine pour briser le silence

Du 25 au 29 novembre

Demandez le programme !



Photo réalisée par Claire (Centre social La Passerelle)



**Lundi
25 novembre**

Soirée d'inauguration
à 18h30, espace Mendès-France
Sur invitation

**Mardi
26 novembre**

Projection
«Jusqu'à la garde»
à 14h30; salle Méliès ciné Cap Vert
Sur réservation - à partir de 12 ans

**Jeudi 28 et
vendredi 29
novembre**

Représentation théâtrale
«Des Couteaux dans les murs»
à 20h, Théâtre des prairies
Sur réservation - à partir de 16 ans

**Vendredi
29 novembre**

Exposition
«Bien dans mon genre»
toute la journée, galerie CC
Carrefour - Accès libre - tous publics

**Toute
la semaine**

**La Ville affichera
la parole des habitants
dans Quetigny**
& la bibliothèque mettra en avant
une sélection d'oeuvres

Réservation et inscription auprès du service culturel au 03.80.48.28.43.

Jumelage-coopération

QUETIGNY A FÊTÉ 30 ANS DE JUMELAGE TRIPARTITE

Né en 1986, le jumelage coopération instauré entre Quetigny et la ville malienne de Koulikoro fut rejoint en 1989 par la ville allemande de Bous. Expérience singulière dans le paysage des jumelages en France, ce jumelage tripartite a fait ses preuves en matière de projets de coopération nord/sud.



Dans le cadre des festivités du trentième anniversaire du jumelage tripartite Bous – Koulikoro – Quetigny, le comité de Quetigny et la Municipalité ont accueilli le 8 octobre dernier une délégation de Koulikoro conduite par son jeune Maire Eli Diarra. Visites, échanges et réunions de travail – entre services municipaux, entre membres des comités de jumelage, entre élus - ont ponctué leur séjour à Quetigny. Des comités français et maliens rejoints le 12 octobre par une délégation allemande conduite par Stéfan Louis, Maire de Bous, avec au menu une importante réunion de travail réunissant les comités des 3 villes dressant notamment le bilan des réalisations financées ou pas dans le cadre du jumelage coopération. A cette occasion, le Maire de Koulikoro Eli Diarra a rappelé ses grandes priorités en lien avec les fondements du jumelage en termes d'éducation, de santé et d'assainissement. Il a ainsi réalisé la rénovation complète de tous les jardins d'enfants (écoles maternelles) de sa commune et va entreprendre celle des écoles élémentaires. Au final, les perspectives de partenariat et de collaboration ont été projetées et laissent entrevoir de belles années de coopération à venir. Le soir même, les 30 ans du jumelage tripartite Bous – Koulikoro – Quetigny ont été célébrées consacrant le lien fort qui unit les 3 villes dans des projets de développement nord / sud. A l'heure où certains veulent diviser les populations et les dresser les unes contre les autres, les 3 maires ont réaffirmé leur détermination à faire vivre le jumelage empreint d'humanité et de fraternité. ✨

TELEGRAMMES



> TATAMI RENOUVELÉ

Très attendu par la section judo de l'AS Quetigny qui compte près de 300 licenciés, le tatami de la salle haute du gymnase Mendès-France a été entièrement changé en octobre dernier. De couleurs verte (zone de combat) et rouge (zone périphérique), ce nouveau revêtement financé par la Ville à hauteur de 15 120€ ttc couvre une aire d'activité de 280m². La Ville poursuivra le renouvellement d'équipement sportif en procédant prochainement au changement de tapis au pied du pan incliné du mur d'escalade du centre sportif couvert Les Cèdres ainsi que d'une centaine de « dégaines » (double mousquetons relié) pour la sécurité des grimpeurs.



> NOUVEAU DIRECTEUR À LA BATTERIE FANFARE

Franck Eparvier succède à David Chauvin à la direction de la batterie fanfare de Quetigny. Déjà titulaire d'un certificat d'études musicales et en passe de valider un diplôme national supérieur professionnel de musicien et un diplôme d'Etat de professeur de musique, ce jeune tromboniste de 24 ans ambitionne de suivre les pas de son prédécesseur avec un répertoire jazz, variété, musiques de défilés et de commémorations en y ajoutant progressivement sa touche personnelle. A noter que la batterie fanfare recherche des musiciens de tous niveaux dans ses différents pupitres : percussions, clairons, trombones basses, cors, tubas. Avis aux amateurs !

> TOUS ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON

Organisée par l'Association Sportive de Quetigny avec ses partenaires associatifs et le soutien logistique de la Ville, la 3^e édition de l'opération « Tous ensemble pour le Téléthon » se déroulera toute la journée du samedi 7 décembre au centre sportif couvert les Cèdres. Prêts à relever les défis sportifs pour contribuer à la recherche de thérapies innovantes pour les maladies rares !

Une année à l'espace Francis-Moulun

La Passerelle s'affirme comme trait-d'union

Le Centre social a intégré en septembre 2018 l'espace Francis-Moulun. Une année après, nouvelle adresse, nouveau nom, nouveau logo sont les signes visibles d'une transformation profonde guidée par le projet social de l'établissement. Jérôme Macabey, directeur du Centre social, revient sur la métamorphose globale opérée de façon collective et participative.

1. Quel regard avez-vous sur cette première année passée dans vos nouveaux locaux ?

« Lorsque la Ville nous a proposé d'intégrer l'espace Francis-Moulun, l'écriture du futur projet social était entamée. Nous avons dès lors pris en compte cette donnée pour imaginer la vie dans la structure et la transition vers le nouvel emplacement. L'organisation avec les services municipaux s'est très bien passée. Des habitants ont apporté leur contribution dans l'emménagement et la réflexion sur la structuration des lieux. Le changement d'adresse s'est donc déroulé sans accroc et nous avons naturellement pris nos marques. Les lieux correspondent à nos besoins, ils sont plus lumineux, pratiques, confortables, mais l'accès en est différent, car plus excentré. L'animation s'organise différemment cette année : nous sortons de la structure pour aller au plus près des habitants. Nous proposons des activités à la Passerelle et sur les différents quartiers du territoire... Et en cas de pluie, nous nous replions au « Repair », installé dans l'ancienne ludothèque place Albert-Camus ».

2. Comment précisément s'est articulée la mutation du Centre social et Culturel Léo-Lagrange en « Centre social La Passerelle » ?

« La réorganisation autour de la participation de chacun, qu'il soit adhérent ou habitant, membre élu du Conseil d'administration présidé par Agnès Onclercq, membre des groupes d'échanges ou salarié de l'équipe d'animation a été la première clé du projet. Nous avons beaucoup réfléchi ensemble à ce que nous souhaitions et le nouveau nom du centre social



résume parfaitement notre nouvelle démarche. De la même façon, il était souhaitable que l'activité proposée aux Quetignois soit une entrée dans le centre social, et non qu'elle résume son action. Ce constat a permis de travailler sur la gamme d'activités pour y apporter le maximum de cohérence. Enfin, pour que La Passerelle joue son rôle social de créatrice d'échanges entre les usagers, l'accent est mis sur le développement des opportunités de partage, d'échange et de convivialité. Nous continuons à tester des idées, comme dernièrement le coin café participatif baptisé « L'Expresso ».

3. Quels sont vos projets actuels ? Pouvez-vous dévoiler quelques futures réalisations ?

« De nombreuses personnes venant au Centre social aujourd'hui s'inscrivent dans un projet, apportant leur pierre à l'édifice. L'équipe est facilitatrice des

initiatives des habitants et reste un soutien aux activités proposées en totalité ou en partie par des bénévoles, à l'exemple des ateliers de réparation vélo, de Bricolo-bricolette et de l'atelier bois. C'est une grande satisfaction pour tous mais nous nous réinterrogeons constamment pour maintenir le dynamisme acquis et donner envie à chacun de passer du temps dans la structure. Nous travaillons en particulier en ce moment sur les animations enfants. Côté nouveauté, la mise en place d'un séjour en famille partiellement autofinancé par diverses actions et notamment des repas proposés aux habitants, donnera lieu à un premier déjeuner kosovar le 18 novembre. Actuellement, le Centre social met également au point son temps fort « La Passerelle en fête », anciennement « la fête à Léo » qui se déroulera du 11 au 16 mai 2020. Le programme d'animations s'étendra sur la semaine avec de nombreuses surprises ». ✨

BIBLIOTHEQUE

Exp'EAU'sition
de clôture

Photo : Ashley Gilbertson

Ouvert en septembre par une exposition de Yann Arthus-Bertrand, le fil rouge lancé sur le thème de l'eau par la Bibliothèque se clôturera en novembre par une seconde expo photos. Cette série de clichés, intitulée « L'Eau, une affaire de famille », sera librement visible par le public à partir du 7 novembre, jusqu'au 23 novembre, aux horaires habituels : mardis de 12h à 14h et de 16h à 18h30, mercredis de 10h à 12h et de 14h à 19h, jeudis et vendredis de 16h à 18h30 et samedis de 10h à 16h30 ainsi que le dimanche 10 de 14h30 à 17h30. Elle présentera des familles dans le monde, à travers le regard de la photographe australienne Ashley Gilbertson, missionnée par l'UNICEF. Ce parcours contrasté, dans 7 pays, se révèle très évocateur des usages et de la préciosité de cette ressource.

Tout public, dès 6 ans. Information auprès de la Bibliothèque au 03 80 46 29 29. ●

ART DU RÉCIT

Florilège
de la langue

Bien plus qu'un outil de travail, la langue française est pour Yannick Jaulin un héritage, un exercice de style vivifiant, une réelle passion. Il parlera le mardi 10 décembre de son amour pour les mots et contera son périple linguistique entre français et patois vendéen.

« Ma Langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour ». est un spectacle accueilli en co-réalisation avec l'ABC. Mardi 10 décembre à 20h à la Bibliothèque. Tout public à partir de 10 ans.

Tarifs de 5 à 15€. Places limitées, réservations nécessaires auprès du service culturel de la Ville, au 03 80 48 28 43 ou culture@quetigny.fr ●



Photo : Edy Rivière

DANSE

Seuls en scène



Photo : Jean-Philippe Collard-Neven

Les 2 spectacles programmés en cette fin d'année reposent sur un travail chorégraphique motivé par la traduction de parcours de vie par le mouvement. A chaque artiste son terrain, sa sensibilité, sa technique :

- **Sola** : La Compagnie mâonnaise La Farfalla, incarnée sur scène par la danseuse de formation classique et contemporaine Marie Braun, répond pour la 3^e fois à l'invitation de Quetigny. Son nouveau spectacle « Sola » est inspiré d'une rencontre avec une musicienne vivant dans la rue. Samedi 16 novembre à 20h30 à l'espace Mendès-France.

- **Imm au-dessus du sol** : le duo cergyssois composé de Sébastien Lefrançois, breakeur chorégraphe et créateur de la Compagnie Trafic de styles, et de Yaman Okur, danseur et chorégraphe, a mis au point un spectacle puisant dans l'histoire même du danseur. Le pianiste improvisateur Jean-Philippe Collard-Neven se joindra à la représentation vendredi 13 décembre à 20h30 à l'espace Mendès-France.

Tarifs de 5 à 15€. Spectacles accueillis avec le soutien du réseau Affluences. Informations et réservations auprès du service culturel de la Ville, au 03 80 48 28 43 ou culture@quetigny.fr ●

HUMOUR

Soirée en chønson



Révisez vos classiques de la culture musicale à la française, en prévision de ce spectacle qui vous les fera entendre autrement !

Les Blønd and blønd and blønd, de leurs petits noms Tø, Glär et Mår, viennent présenter à Quetigny leur nouvelle création intitulée « Mariåj en chønsons », et ça promet : après le succès de leur précédent « Hømåj à la chønson française », le trio d'inspiration scandinave se voit cette fois confier l'animation de la soirée de mariage de leur plus vieil ami, Magnus, avec sa future épouse française, Gwendoline. Ainsi démarre l'aventure, devrait-on dire le show, aux prises de leurs interprétations singulières et passionnées.

Une soirée tout public à apprécier dès 10 ans, samedi 23 novembre à 20h30, à l'espace Mendès-France.

Tarifs de 5,50 à 25€. Informations sur quetigny.fr ou auprès du service Culturel au 03 80 48 28 43. Achat possible sur francebillet.com ●

MagiQ !

Jongle burlesque



Photo : Cédric Ménager

Dimanche 15 décembre à 15h, la musique s'affranchira des règles et les codes du jonglage (si tant est qu'il y en ait) seront exaltés par les mélodies et facéties de la Cie Solfasirc. Ce duo de musiciens se réservera le droit d'user et d'abuser de tout objet qui se trouve sur scène pour proposer un spectacle Dékonzert(ant), drôle et inventif.

Tout public, dès 6 ans. Gratuit - réservation obligatoire (places limitées) au 03 80 48 28 43 ou culture@quetigny.fr ●



A l'affiche

- ☞ **Projection « Le Grand bal »** avec Les Vendangeurs lundi 4 novembre à 20h salle Méliès - Ciné Cap vert.
- ☞ **Lightning talk (Présentation éclair)** avec Coagul vendredi 8 novembre à 20h à la bibliothèque (ados-adultes).
- ☞ **Vivement dimanche !** Ouverture de la bibliothèque les 10 novembre et 8 décembre de 14h30 à 17h30.
- ☞ **Partagez vos lectures !** Spécial rentrée littéraire, jeudi 14 novembre à 18h30 à la Bibliothèque
- ☞ **Les Nuits d'Orient « La Part de nous qui est restée là-bas »** samedi 30/10 à 20h et dimanche 1^{er} déc. A 17h, Théâtre des prairies. De 7 à 10€.
- ☞ **Après-midi jeux en famille** avec la Ludothèque dimanche 8 décembre de 14h30 à 16h30 à la Bibliothèque.

(Se) Cultiver pour se nourrir

La culture n'est pas un gros mot. Elle fait partie de nous, de notre vie quotidienne, sous toutes ses formes : un livre, une BD, une série télé, un film, un dessin animé, une pièce de théâtre, une vidéo sur Internet, une discussion entre amis... La culture est essentielle pour se divertir, s'informer, s'épanouir, s'éduquer et s'amuser.

A Quetigny, nous proposons désormais « Vivement dimanche », un nouveau champ pour vous cultiver et pour passer un bon moment. Ce n'est pas la reprise d'une célèbre émission animée par Michel Drucker mais bel et bien l'ouverture dominicale de la bibliothèque municipale.

Un dimanche par mois, vous avez désormais la possibilité de vous rendre en famille à la bibliothèque pour emprunter des livres ou des DVD, lire des magazines ou des revues, jouer à la console, demander des conseils de lecture, participer à des animations...

Le dimanche, le rythme ralentit. En proposant cette ouverture, le

service public s'ajuste aux modes de vie. C'est aussi une illustration supplémentaire de notre projet politique qui défend l'accès à la culture pour tous.

Le dimanche, nous préférons voir les habitants dans les bibliothèques plutôt que dans les grands magasins !

La culture est aussi un moyen de traiter de sujets de société graves. La « semaine pour briser le silence » organisée par la Ville et ses partenaires du 25 au 29 novembre vise à enrayer le fléau des violences faites aux femmes, en donnant notamment la parole aux habitantes de Quetigny.

Ensemble, agissons pour lutter contre les féminicides et contre toutes les formes de violence intra-familiales !

Les élus de la majorité municipale :

Reprenez votre ville en main

Il était primordial de revenir sur vos conditions de vie durant cet été caniculaire. Après des mois de travaux place centrale où la poussière était votre quotidien, vous avez vécu les effets délétères de cette bétonisation abusive: augmentation majorée des températures diurnes, chaleur émanant du béton la nuit! Sans compter les impacts économiques et écologiques dus à l'achat inévitable de climatiseurs afin de pouvoir respirer. Dans une politique respectueuse de l'environnement qui tend de plus en plus vers la végétalisation des villes, force est de constater que les habitants ont suffoqué cet été. Un projet réfléchi en concertation avec les habitants aurait évité d'en arriver là. Faire des réunions de quartiers c'est une chose mais si ça n'est que pour faire croire aux habitants qu'on les entend alors que tout est déjà organisé en amont, à quoi cela sert-il? Pourquoi ne pas avoir installé de vrais massifs de végétaux un peu partout? Remettre des points d'eau type brumisateurs? Cela limiterait aussi les rodéos de scoo-

ters que permet la configuration des lieux...

Il est temps que les citoyens reprennent leur ville en main et décident enfin pour eux-mêmes. Les élus sont leurs représentants et se doivent de les respecter, de les représenter et non d'imposer leurs propres choix égocentriques. Faisons de Quetigny, notre ville à tous, travaillons ensemble sur les projets afin que chacun s'y sente bien et puisse s'y épanouir. Chacun a le droit de s'exprimer, d'être écouté, d'apporter ses idées : l'association ETIQ a été créée dans ce but, rejoignez la pour construire votre ville de demain.

Sébastien Kencker, Dominique Sergent

Pourquoi des grilles rue Ronde ?

Pendant l'été ont été installées de vilaines grilles aux rez-de-chaussée du long immeuble en «S» de la rue Ronde. Tous les accès côté Parc du Grand Chaignet sont ainsi bloqués. Ces barreaux évoquent la mise en cage d'une population ciblée. Ils obligent les habitants à de longs détours et empêchent désormais les enfants de descendre jouer dans le parc tout en restant sous la surveillance de leurs familles. À quoi sert cette «barrière de protection» ? Il s'agirait de dissuader voyous et dealers d'errer dans le coin et d'empêcher leur fuite à l'arrivée des gendarmes... C'est sans doute dans le même esprit qu'ont été abattus les taillis de l'avenue du Cromois.

On ignore le rôle exact de la municipalité dans cette opération. A-t-on tenu compte de la volonté des habitants ? Ont-ils même été consultés ? Par quelle autorité a été prise la décision de poser ces barreaux ? Avec quels crédits ont-ils été financés ? Qu'en penseraient les architectes et élus concepteurs de

notre ville ?

Surtout, est-ce par ces barreaux bien peu conviviaux, par des entraves à la vie collective, par la stigmatisation des jeunes d'un quartier modeste qu'on résoudra les problèmes de délinquance ? Les dealers s'aguerriront, trouveront d'autres astuces ; les auteurs de tapage iront vers d'autres lieux, qu'il faudra aussi barricader... La question des trafics n'est pas simple ! Mais tant qu'on n'offrira pas un autre avenir à la jeunesse, que des inégalités criantes subsisteront, qu'on ne modifiera pas la législation sur le cannabis, on devra mettre des grilles comme on met des emplâtres sur des jambes de bois.

Gauche Alternative de Quetigny



LE GUICHET UNIOUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville)
voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-unique@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

**Permanence du
travailleur social (60 ans et +)** :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS CREATIV' (compétences et emploi) ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h. Présence du PLIE
(Plan Local pour l'Insertion et
l'Emploi) uniquement sur pres-
cription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans
sortis du système scolaire du lund-
di au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation Logement

Avec ou sans rendez-vous
chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois
de 9h30 à 11h30.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible
sur borne CPAM.

Attention, désormais,

envoi du courrier
à la CPAM Côte-d'Or - CS 34548
21045 Dijon Cedex

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions
collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la
famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30
(sur rendez-vous) au 03 80 67 17 89.

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous les lundis de
14h30 à 16h30 et les vendredis de
9h30 à 11h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs
d'entreprise et d'association.
Uniquement sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois
de 9h à 11h30.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants
mineurs à charge et personnes
de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Assistantes sociales Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes
et celles ayant des enfants
de moins de 6 ans.

Chaque jeudi après-midi
sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque mardi de 14h à 16h30
sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

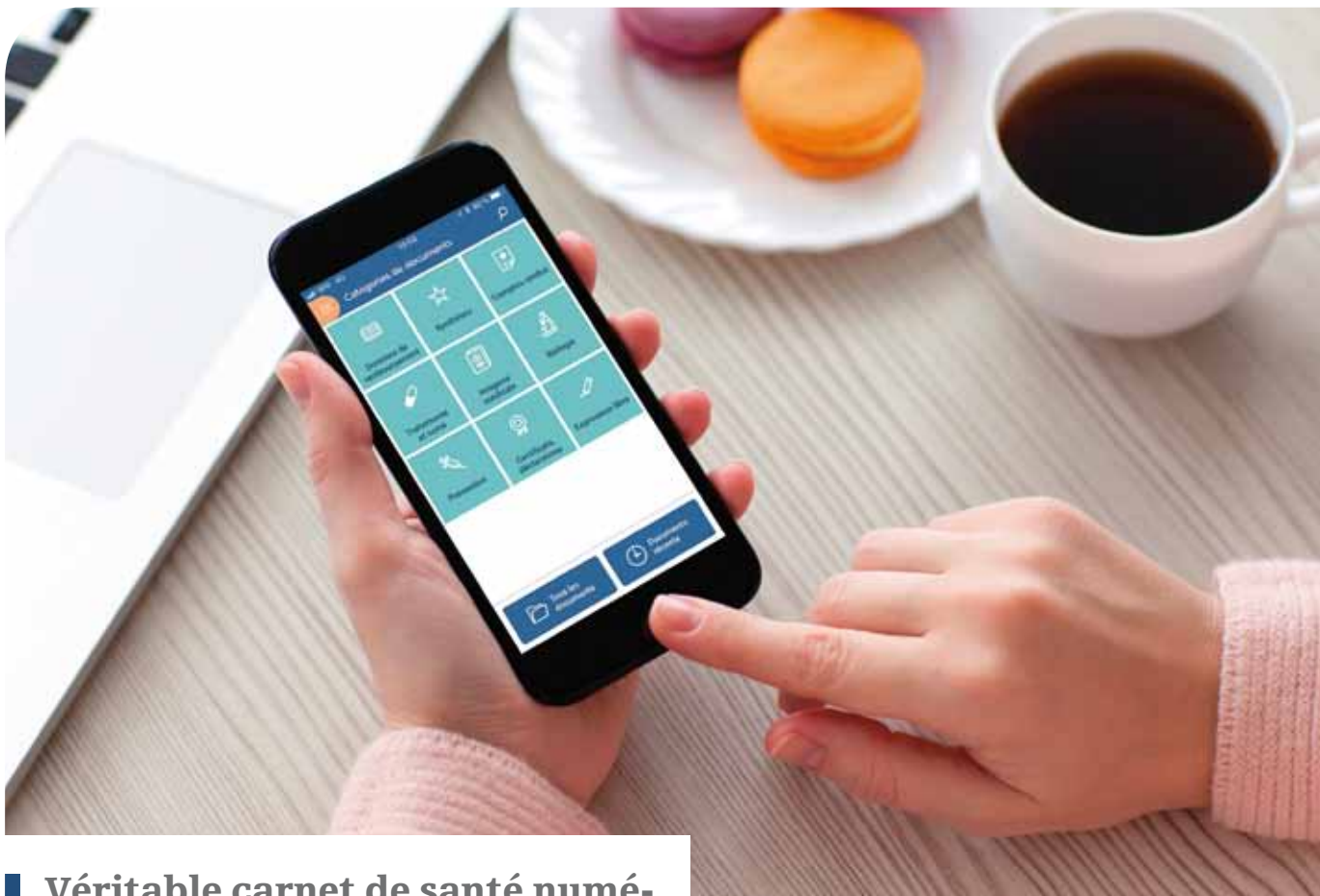
Accueil téléphonique pour tous les
allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier
et des paiements, simulation
des droits APL.



Le dossier médical partagé : la mémoire de votre santé !



Véritable carnet de santé numérique, le Dossier Médical Partagé (DMP) est un nouveau service gratuit de l'Assurance Maladie. Simple, utile et sécurisé, il vous permet de conserver précieusement vos informations de santé et de les partager avec les professionnels de santé qui en ont besoin pour vous soigner.

Un meilleur suivi pour une meilleure santé

Vos informations de santé (déposées dans le DMP par les professionnels de santé ou par vous-même) sont **accessibles à tout moment** sur le site dmp.fr ou via l'application mobile DMP. Elles peuvent être consultées, avec votre accord, par le médecin traitant ou par tout professionnel de santé qui est amené à vous prendre en charge, y compris à l'hôpital.

À chaque instant, vous gardez le contrôle de l'accès au service, qui est hautement sécurisé. Vous pouvez ajouter dans votre DMP plusieurs informations capitales : coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence, votre groupe sanguin, vos allergies, vos directives anticipées pour la fin de vie...). Vous pouvez aussi décider de masquer certains documents, et pouvez être averti par e-mail chaque fois qu'un nouveau document est ajouté.

De nombreux avantages

Le DMP rassemble en un même espace numérique tout l'historique de vos soins des 24 derniers mois, les traitements suivis, les résultats d'examens, les antécédents médicaux, les comptes rendus d'hospitalisation...

Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut disposer d'un Dossier Médical Partagé (y compris les enfants). Le DMP est particulièrement utile si vous avez des problèmes de santé ou une maladie chronique, mais pas seulement !

Les avantages du DMP sont nombreux pour tout le monde :

1. Il permet d'être soigné plus efficacement en cas d'urgence : le médecin ou les secours qui interviennent sans vous connaître peuvent avoir accès à l'historique de vos soins et de vos traitements.
 2. Il facilite aussi les soins et le suivi si vous êtes en vacances ou loin de votre domicile.
 3. Il permet de partager votre historique de soins avec les professionnels de votre choix sans être obligé de faire appel à votre mémoire !
 4. Il évite les recherches fastidieuses pour remettre la main sur des résultats d'examens, des comptes rendus médicaux... Les professionnels de santé ou vous-même peuvent en effet y déposer tous ces documents.
 5. C'est un service gratuit, confidentiel et sécurisé.
- Et très bientôt, le DMP sera enrichi d'un carnet de vaccination. Pratique pour ne plus oublier les rappels des vaccins !

Comment créer son DMP ?

En quelques minutes, il est possible simplement et facilement de créer son DMP sur le site www.dmp.fr, muni de votre carte

Vitale. Vous pouvez aussi ouvrir votre DMP en pharmacie ou dans une agence de votre caisse d'assurance maladie.

Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut disposer d'un DMP, y compris les enfants !

Une appli pour accéder rapidement à votre DMP

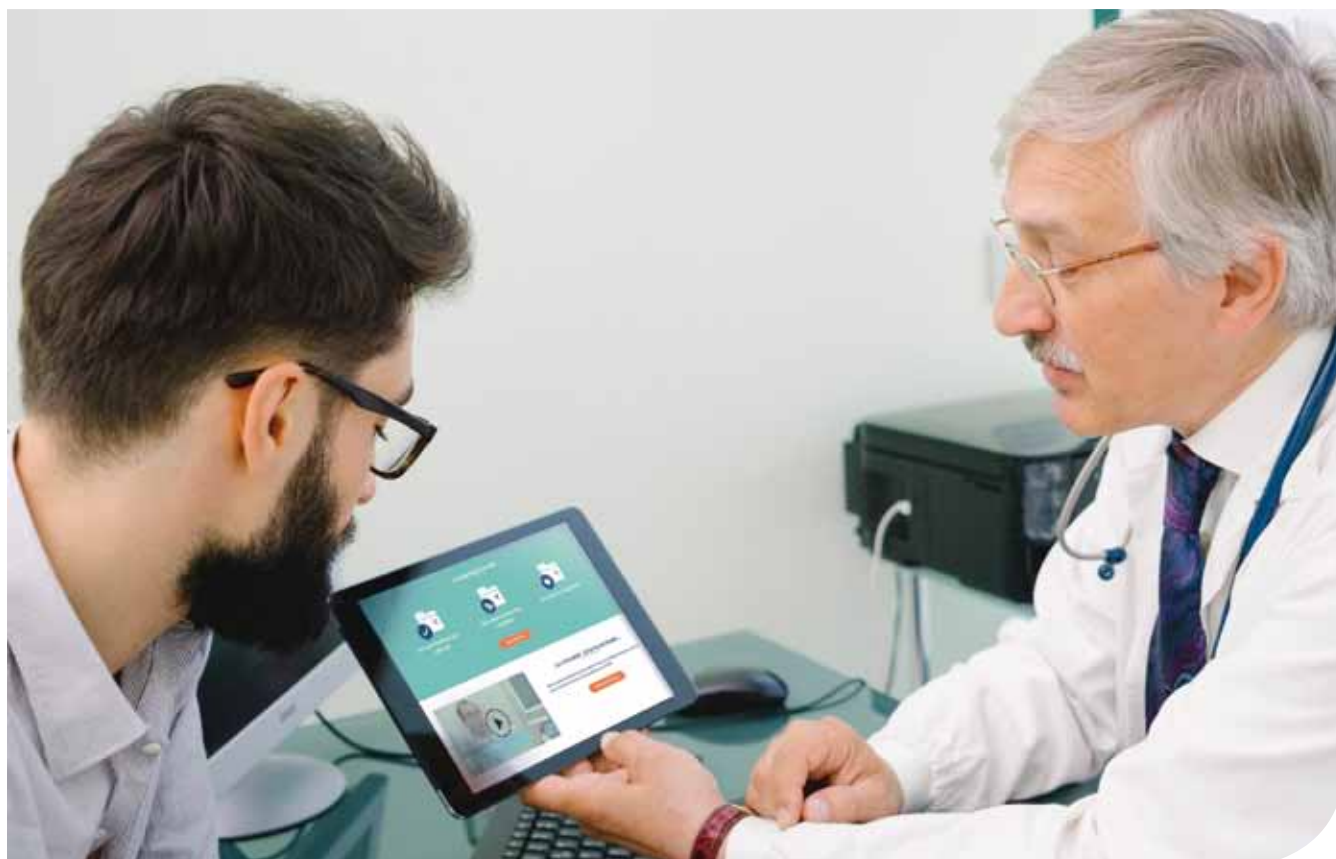
Le DMP est accessible à partir du site www.dmp.fr mais aussi sur l'appli gratuite DMP, à télécharger sur votre smartphone ou votre tablette. L'appli DMP vous permet de consulter votre DMP et d'y déposer des documents en format PDF ou scannés par exemples. L'appli DMP vous permet aussi de créer un accès multi-profil et de mémoriser vos identifiants (très pratique pour gérer le DMP de vos enfants par exemple).

Un dossier à faire vivre !

Le DMP est, en partie, automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie, qui y enregistre l'historique des remboursements de soins des 24 derniers mois. Mais pour le reste, ce sont les assurés eux-mêmes et les professionnels de santé qui ont la main. Il faut donc avoir le réflexe d'y ajouter tous les documents importants pour son suivi médical. Et en parler à son ou ses médecins lors de chaque consultation, pour qu'ils alimentent de leur côté le DMP.

Vous souhaitez en savoir plus sur le DMP ?

Rendez-vous sur le site www.dmp.fr ou contactez le 0 810 331 133 (service 0,06€/mn + prix appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.**

Trisomie 21
**OPÉRATION
« PETITS DEJEUNER »
LE 17 NOVEMBRE**



Dans le cadre de la journée nationale de la Trisomie 21, l'association Trisomie 21 Côte-d'Or organisera le dimanche 17 novembre la 18^e édition de l'Opération « petit déjeuner ». Le principe en est simple : vous commandez votre petit déjeuner livré à domicile tout en apportant votre soutien à l'action de l'association locale qui favorise l'intégration scolaire, sociale et professionnelle dans la vie quotidienne de personnes trisomiques. Les fonds récoltés permettent de faire connaître la trisomie 21 et la mise en place des ateliers de soutien aux familles, d'aide à l'insertion et des activités culturelles. Renseignements et commandes avant le 28 octobre. www.trisomie21-cotedor.org

Croix-Rouge

ACTION CULTURELLE ET LANGUE FRANÇAISE

Le Centre de Formation Professionnelle de la Croix-Rouge française organise des « ateliers culturels et de développement de la langue française » pour les personnes majeures allophones du territoire de Dijon métropole de octobre 2019 à juin 2020. Il s'agit de permettre aux citoyens ayant une maîtrise insuffisante de la langue française d'accéder plus facilement à la vie culturelle locale en développant des capacités orales et corporelles dans la pratique et la compréhension de la langue française, une pratique artistique autour du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque, chanson, musique...). Cette action contribuera à une meilleure maîtrise de la langue française, une participation active à la vie culturelle locale et une meilleure connaissance de la culture française.

Plus d'info et contact : Sophie Roch au 03.80.48.14.15.

Concessions cimetière INFORMATION IMPORTANTE



La commune de Quetigny engage une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon en vertu des articles R2223-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Un affichage des concessions concernées sera effectué à la mairie, place Théodore-Monod et au cimetière.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre au 30 avril

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 13h et de 14h
à 18h, le dimanche de 9h à 12h.



La déchetterie est ouverte

7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre) Elle est
réservée aux particuliers. **Son
accès est gratuit.** Un agent vous
accueille, contrôle les apports et
vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons
pliés, verre d'emballage (bou-
teilles, pots, bocaux), ferraille,
pneumatiques, textiles, bois,
plastique, déchets d'équipements
électriques et électroniques,
ampoules basse consomma-
tion, huile moteur, filtre à huile,
déchets diffus spécifiques (acides,
solvants, vernis...), huiles de fri-
ture, huiles de vidange, batteries
de véhicule léger, incinérables tout
venant, gravats / inertes, plaques
de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets
d'activités industrielles, artisa-
nales et commerciales, déchets
putrescibles (sauf déchets verts),
amiante, déchets explosifs et
radioactifs, bouteilles de gaz,
extincteurs, déchets anatomiques
et infectieux, médicaments.

A votre service contact Mairie

HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi
et vendredi de 9h à 11h et de 15h à
17h30, le mercredi de 9h à 11h et
de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à
17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires. Fermée le
lundi. Mardi de 12h à 14h et de 16h
à 18h30, mercredi de 10h à 12h
et de 14h à 19h, jeudi et vendredi
de 16h à 18h30, samedi de 10h à
16h30. Modification d'horaires pendant
les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à
16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Accueils réguliers ou occasionnels :
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nouvelle adresse : 8, rue de l'Espace

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et
de 13h30 à 17h45. Mercredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h15.

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30
à 17h30. ☎ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.46.24.52

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.40

Relais Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à
18h30, les lundi, mardi, mercredi,
vendredi sur rendez-vous.

Nouvelle adresse : 8, rue de l'Espace

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Espace Léo-Ferré

47bis rue des Vergers

Accueil secrétariat du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au ven-
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts
du lundi au samedi de 8h à 12h et de
14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h
et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.



RECENSEMENT

de la population 2020

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr

Du 16 janvier au 15 février 2020



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN